

Adapter le logement au vieillissement de la population

Les enjeux du maintien à domicile

CONSTATS

- Les projections démographiques sont inquiétantes
- Les revenus des personnes âgées sont faibles
- L'offre de « logement » est diversifiée mais présente des limites

DEMOGRAPHIE

➤ 2011-2020

2011: 18,7% de la population martiniquaise avait plus de 60 ans

2020 : 27,6%

➤ 2011-2040

2011 : 2/10 hab. plus de 60 ans

2040 : 4/10 hab.

➤ **2040 : 52 000 hab. >80 ans**

Revenus des PA des réalités

- Martinique: 85,5 % des bénéficiaires du revenu minimum vieillesse vivent à **domicile** (61% pour la FM)
- En 2009 (INSEE) : le nombre de bénéficiaires du RMV est sept fois plus élevé dans les DOM/hexagone
- 95% des PA vivent avec moins de 1300 euros/mois

Offre

diversifiée mais avec des limites

- Existence d'une disparité territoriale
- **63** places pour 1000 PA (+ de 75 ans)/ **127,60**
en France Hexagonale
- 43 établissements autorisés/39 installés
- Pas d'habitat intermédiaire

ENJEUX

- Maintien à domicile le plus longtemps possible
- Assurer la qualité de la prise en charge au domicile (soins + hébergement)
- Une répartition territoriale équitable

Réponses

- Aide aux aidants
- Diversification de l'offre (EHPAD à domicile)
- SPASAD
- Renforcement des soins au domicile (SSIAD, équipe mobile avec des ergothérapeutes..)

conclusion

**Des enjeux communs à toutes les régions
mais des réponses spécifiques à la
Martinique**